



Association
Les Îles du Ponant

Procès-verbal Conseil d'Administration

ILE DE BREHAT
12 février 2015

Chausey
Bréhat
Batz
Ouessant
Molène
Sein
Glénan
Groix
Belle-Île
Houat
Hoëdic
Arz
Ile aux Moines
Yeu
Aix

Dest. : Mmes et MM. les Administrateurs de l'A.I.P.

Copie pour information :

MM. les Sous-Préfets de Lorient et Brest,
Mmes M. DANION, C. GOICHON, Conseillères Régionales, M. S. HAMARD, M. T. de
ROCHEFORT, Mme S. WARIN - DIRAM – Région Bretagne

Vivons nos îles

- **Date de convocation** : 16 janvier 2015
 - **Sont Présents**
 - . Mme/MM. les Maires de : BREHAT, Patrick HUET
OUESSANT, Denis PALLUEL
MOLENE, Daniel MASSON
SEIN, Dominique SALVERT
LE PALAIS, Frédéric LE GARS
LOCMARIA, Véronique BERTHO
HOUAT, Andrée VIELVOYE
MOINES, Philippe LE BERIGOT
ARZ, Marie-Hélène STEPHANY
 - . Mme l'Adjointe au Maire de YEU, Sylvie GROC
 - . Mmes/MM. les représentants de BATZ, Olivier MAILLET
OUESSANT, Thierry ROLLAND
SAUZON, Léopold LAMBOTIN
HOEDIC, Samuel KERGAL
AIX, Thierry LAUTH
 - . M. le Conseiller Général de Yeu, Bruno NOURY
 - **Ont donné pouvoir** :
 - . Mmes HUCHET- Maire de Bangor, GUILLAUME-Conseillère générale de Groix,
 - . MM. LE GOFF- Maire de Fouesnant, CHIFFOLEAU- Maire d'Hoëdic, BURNET- Maire d'Aix, BOUCHET, Président du GASPE
 - ✓ **Sont également présents** :
 - . M. Thierry BURLOT, Vice-Président du Conseil régional de Bretagne
 - . Monique DANION, Conseillère régionale de Bretagne, référente Iles du Ponant
 - . Mmes Stéphanie WARIN et Marion GALLARD, Direction de l'Aménagement – Région Bretagne
 - . Ludovic AVRIL, Président de l'Office de Tourisme d'Ouessant
 - . Christine ILLIAQUER, Matthieu DONDEYNE, Nicolas LE ROCH, CCBI
 - . Denis BREDIN, Emilie GAUTER, Armelle HOUZE, AIP
 - ✓ **Se sont excusés** :
 - . Mme Dominique BAUDRY, Maire de Granville et Mme Florence LEQUIN, représentante,
 - . M. Guy CABIOCH, Maire de Batz,
 - . M. Roger LE GOFF, Maire de Fouesnant les Glénan et Mme Laure CARAMARO, représentante,
 - . M. Dominique YVON, Maire de Groix
 - . M. Norbert NAUDIN, Maire de Sauzon
 - . Mme Annaïck HUCHET, Maire de Bangor
 - . M. Jean-Luc CHIFFOLEAU, Maire d'Hoëdic et Mme Emilie MOISDON, représentante
 - . M. Alain BURNET, Maire d'Aix
 - . M. Jean-Yves COZAN, Conseiller Général d'Ouessant
 - . Mme Denise GUILLAUME, Conseillère générale de Groix
 - . M. Yves BRIEN, Conseiller général de Belle-Ile
 - . M. Eric TARAUD, Président du CLPM de Yeu
 - . M. Gérard BOUCHET, Président du GASPE
 - . Mme Anne LE MASSON, Représentante des OTSI
- ➔ 19 *membres du Conseil d'Administration présents ou représentés*

I - Approbation du procès-verbal de la séance des 3 et 4 octobre 2014

- ✓ **Après évocation des points évoqués et des décisions prises lors de cette séance, le P.V. est adopté à l'unanimité.**

II – Bilan d'activités 2014

2-1 – Programme d'actions (cf document dans dossier)

Le Président reprend les actions énoncées dans la synthèse du rapport d'activités 2014 figurant dans le dossier.

Des précisions et commentaires sont apportés sur :

➤ **Point II – Vers de nouveaux partenariats**

§ « Convention multipartenariale »

Dans le cadre de ce projet et des contacts pris auprès de plusieurs organismes, le Président précise que, suite à un appel à projets, l'ARS intervient déjà, par télémedecine, sur les îles de Bréhat (dermatologie), Ouessant (médecine psychiatrique) et Molène (urgences). Bruno Noury souligne que l'existence d'un Contrat Local de Santé empêche de répondre aux appels à projets. De son côté, Frédéric Le Gars confirme que Belle-île qui a également un Contrat Local de Santé, ne peut effectivement engager des actions que dans le cadre des objectifs et du plan d'actions du CLS.

Une conférence des îles réunira en avril-mai prochain l'ensemble des partenaires (Etat, Région, ARS, ADEME, Agence de l'Eau etc...) afin de renforcer et de coordonner les différentes politiques de soutien aux îles bretonnes et également hors Bretagne (Région Pays de la Loire notamment).

§ « Partenariats spécifiques »

Après les îles finistériennes, le fonds de dotation « Perspectives » a la volonté de poursuivre son opération de sensibilisation des scolaires des îles à l'entrepreneuriat sur les autres îles du Ponant.

➤ **Point III – Développement des îles du Ponant**

§ « Transport maritime »

Frédéric Le Gars intervient sur la mise en place de la nouvelle tarification dans le cadre du renouvellement de la DSP pour les traversées vers Groix, Belle-île, Houat et Hoëdic au 01/01/2015. Il se dit satisfait de la grille tarifaire pour les insulaires mais reste dans l'expectative pour la tarification des entreprises et des résidents secondaires dont l'augmentation pourrait avoir des conséquences néfastes pour l'île.

Patrick Huet intervient sur le transport des marchandises et des déchets à Bréhat dont le tarif a été doublé par le Conseil Général et la Chambre de Commerce et d'Industrie, sans concertation avec la Commune, alors que Bréhat contribue à hauteur de 72% du chiffre d'affaires de la barge assurant le transport maritime de fret.

Dominique Salvart souligne également la diminution de 50 % de la subvention départementale perçue par la Commune pour le transport des déchets. Elle passe de 5 000 à 2 500 €.

Denis Palluel rappelle que la situation des îles finistériennes de Ouessant, Molène et Sein est incomparable avec celle des autres îles en matière de traversées maritimes pour les passagers puisque tout déplacement sur le continent nécessite deux, voire trois jours. La sollicitation des Maires de ces 3 îles, dans le cadre du renouvellement de la DSP au 01/01/2016, est la mise en place d'un aller-retour dans la journée, au moins deux fois par semaine.

Tous les élus s'accordent sur le fait que le transport maritime -passagers et marchandises- représente la seule possibilité de lien avec le continent et son maintien à des conditions acceptables est indispensable pour répondre aux besoins des populations insulaires.

§ « Energie – déchets et développement durable »

Concernant la **mission 2014 sur la transition énergétique**, la rencontre AIP / ADEME / Région est fixée au 20 mars pour envisager la phase opérationnelle de la mission.

Sur les deux appels à projets, Emilie Gauter communique les réponses reçues :

- Pour « **Territoire zéro déchets-zéro gaspillage** », l'AIP n'a pas été retenue mais a été destinataire d'un courrier de la Ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, Ségolène Royal, l'encourageant à mettre en place une animation territoriale avec un soutien financier de 20 000 € par an, sur 3 ans. La réduction des déchets à la source est un enjeu important pour les îles car elle contribue à la diminution des frais de gestion de ces déchets. Par contre, certaines îles, comme Groix, ont été retenues dans le cadre de leur intercommunalité.

-Pour TEPCV, « **Territoire à énergie positive pour la croissance verte** », l'AIP qui avait candidaté avec deux dossiers pour les îles du Finistère et celles du Morbihan a été retenue dans la catégorie « Territoires à énergie positive en devenir » mais les dispositions liées à cette catégorie ne sont pas encore connues. Par contre, la candidature de l'île d'Yeu a été retenue et elle devrait bénéficier de 500 000 € pour la mise en œuvre de ses actions. Une réflexion est en cours sur les trois îles non raccordées du Finistère que sont Sein Ouessant et Molène, avec la Région, l'Ademe et les industriels : EDF, ERDF et Sabella, un dossier pourra être présenté dans le cadre d'un appel à projet Boucle Energétique locale de la région, il pourrait être relié à l'initiative TEPCV.

➤ **Point VI – Fonctionnement de l'Association**

Véronique Bertho souligne la difficulté à réunir les membres du Bureau, compte tenu des distances et des agendas des uns et des autres. La date des réunions devrait être fixée au moins un mois à l'avance.

✓ **Il est décidé d'examiner, dans le cadre de la révision des statuts, la possibilité de désigner des suppléants aux différents membres du Bureau.**

2-2- Exécution du budget 2014 (cf document dans dossier)

Le compte de résultats 2014 n'appelle pas de remarque particulière. Il est arrêté à 303 154 € en dépenses et 373 312 € en recettes, d'où il en ressort un excédent de 70 158 € qui porte le fonds de réserve à 154 925 €. Ce dernier est nécessaire pour faire face à d'éventuelles charges de personnel (situation de Pierre-Philippe Jean actuellement en invalidité) et pour assurer la gestion de l'Association et les frais de personnel sur 6 mois, comme le préconise l'expert-comptable. Il permettra également en 2015 d'engager des actions supplémentaires.

III – Projets 2015

3-1 – Programme d'actions (cf document dans dossier)

Le Président reprend les différentes propositions listées dans la note.

Elles sont complétées par :

- Denis Bredin, notamment sur le **partenariat européen** (Point II) : le réseau ESIN auquel adhère l'AIP, a intégré un Comité prospectif pour l'Union Européenne afin de la conseiller sur les problématiques des zones périphériques ou en devenir.

Par ailleurs, comme l'AIP, toutes les Associations de petites îles européennes ont décidé d'axer leurs priorités sur le développement économique, d'autant qu'elles observent les mêmes tendances qu'au niveau des îles du Ponant (création de nouvelles entreprises,

etc...). Une candidature conjointe sera faite pour certains programmes qui feront l'objet d'un appel à projets au cours du 1^{er} semestre 2015.

De même, une réflexion sera engagée pour une éventuelle adhésion au programme « **SMILEGOV** » (cf note dans dossier), initié par la CRPM pour aider à atteindre les objectifs 20-20-20 de l'Union Européenne (réduction de 20% de la consommation d'énergie primaire et des émissions de gaz à effet de serre et inclusion de 20% d'énergies renouvelables dans la consommation d'énergies d'ici à 2020).

- Thierry Burlot, sur l'étude sur **le surcoût insulaire**. Il est indispensable de la finaliser pour la revoyure du contrat de partenariat afin de disposer d'éléments tangibles. Le Président Palluel précise que cette étude sera complétée par une expertise spécifique pour les îles de Molène et Sein (sans cadastre et sans fiscalité) afin de les aider à retrouver une autonomie fiscale.

- Plusieurs maires sollicités sur un **projet culturel inter-îles dénommé « INIZI »**. Le Président propose qu'il soit évoqué lors d'une autre séance, après avoir été présenté par ses initiateurs à tous les acteurs locaux. L'intérêt de ce projet réside sur le travail en réseau. Le Président en profite pour rappeler que le projet de Cinéma itinérant soutenu par l'AIP peine à aboutir faute de financements.

3-2- Projet de budget 2015 (cf document dans dossier)

Le Président détaille le projet qui sera présenté à l'Assemblée Générale et qui s'équilibre à **452 249 €** en dépenses et en recettes. Il donne les précisions suivantes :

- **Diminution des frais de gestion** du fait de l'absence d'honoraires de prestations. En 2014, ces honoraires ont concerné une mission liée à la réponse à l'Appel à Manifestation d'Intérêt auprès la Région Bretagne.

- **Augmentation de la masse salariale** du fait de l'intégration de Denis Bredin en tant que directeur et d'un CDD de 6 mois pour une mission de sensibilisation à l'entrepreneuriat des scolaires et des populations sur les îles finistériennes. Cette augmentation est compensée par l'aide à l'ingénierie prospective de la Région (25 k€), le fonds de dotation « Perspectives » pour la mission de sensibilisation et des partenariats divers (Agence de l'Eau, EDF, Conservatoire du Littoral...) pour la mise en œuvre de programmes spécifiques.

- Les dépenses liées aux **actions et études** sont financées par des contrats de partenariats dont on retrouve les participations en recettes et par une partie du fonds associatif.

- A noter la sollicitation de la réserve parlementaire du Sénateur Le Scouarnec (56) qui permettra le financement d'un stage pour une **étude de faisabilité liée à la valorisation des productions insulaires**.

✓ **Aucune remarque particulière n'est faite suite à cette présentation.**

3-3- Préparation de l'Assemblée Générale

Les bilans et projets évoqués dans les points précédents seront soumis à approbation dans le cadre de l'ordre du jour statutaire de l'Assemblée Générale du 13/02/2015.

IV - Questions diverses

4-1- Représentation ESIN

Bruno Noury est vice-Président de la Fédération des Petites Iles Européennes (ESIN).

✓ **Denis Bredin est désigné comme suppléant**

4-2- Réponse à l'appel à candidatures au Conseil d'Administration du Comité Régional du Tourisme

Un poste est vacant dans le collège n°2 « Associations régionales du tourisme et des loisirs » auquel appartient l'AIP. La date limite pour faire acte de candidature est fixée au

vendredi 20 mars 2015 et la désignation de la personne se fera le 7 avril 2015, lors de l'AG du CRT.

- ✓ **La proposition de Frédéric Le Gars de se porter candidat au CA du CRT est acceptée à l'unanimité. La suppléance sera proposée à Manuela Kérino.**

4-3- Séminaire sur la contribution de l'Union Européenne à l'amélioration de l'accessibilité des territoires – organisé par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et la CRPM – **Jeudi 16 avril 2015 à Marseille**

Un volet sur le transport maritime est également prévu et les îles sont concernées. Denis Bredin devrait y participer. Si un élu souhaite y participer, il est invité à se rapprocher de l'AIP.

4-4- Zones de Revitalisation Rurale

Bruno Noury intervient sur les Zones de Revitalisation Rurale et les Zonages AFR. Il regrette qu'à ce jour, aucune nouvelle disposition ne permette aux îles de les intégrer et de bénéficier de mesures d'accompagnement pour le développement économique des territoires insulaires.

Le Président clôt la séance à 18 h.
